Image not found or type unknown

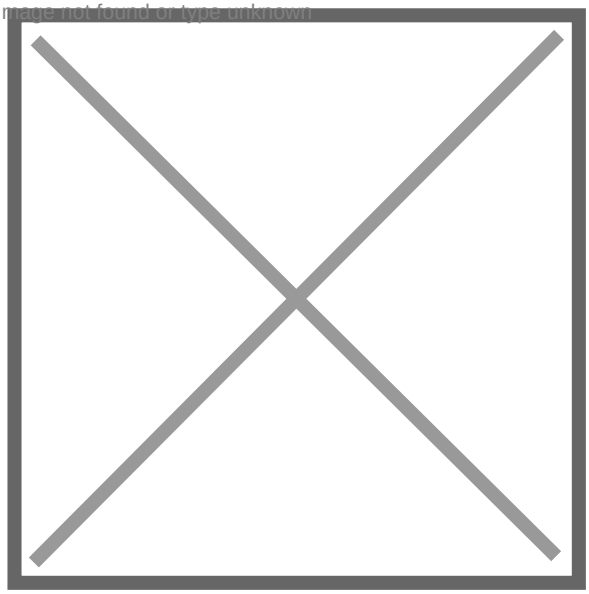

Législation et huissier sur une saisie de véhicule

Par **cuissardo**, le **24/01/2011** à **21:44**

Bonjour,
j'ai une résidence principale en belgique et une sur la France , je posséde une voiture avec plaque immatriculation belge , de faire passer en plaque francaise , auprés de la préfecture j'ai le droit de le faire .
Ayant des souci financier sur la Belgique , un huissier ou organisme financier , a t' il le droit de saisir mon véhicule avec plaques francaise ? Merci a ceux qui pourrons m'apporter une réponse ou une solution .
Je tiens a la sauver pour me rendre au travail

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés